

Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois [suite]

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment de François I (V. 64), François II (V. 69) ou François III (VIII. 82).

LXXXIX. Sans date (avant 1455). D. Agnelette de Billin. (Nécrologe de la Fille Dieu, fol. 124 (29 novembre). Il s'agit probablement d'une des Agnès données dans la généalogie.

LXXXX. Sans date (après 1455). D. Katherine de Billens. (Nécrologe de la Fille Dieu, fol. 125 verso (26 décembre). Il s'agit de Catherine (LXVII) ou de Catherine V (VIII. 94).

LES NOMS DE QUELQUES COURS D'EAU FRIBOURGEOIS

par PAUL AEBISCHER.

(Suite)

2. SONNAZ.

Les quelques formes, peu anciennes d'ailleurs, du nom de cette petite rivière qui sort du lac de Seedorf pour se jeter dans la Sarine, plus bas que Pensier, ne servent pas à grand'chose ; j'en cite néanmoins trois :

ad aquam dictam *Sonna*, 1317 (AEF., Collection Gremaud, vol. 46, Cartulaire de l'hôpital de Fribourg, f^{os} 5 et 66^{vo} ; copie de Gremaud).

ultra *sonna*, 1320 (AEF., Terrier de Montagny, n^o 141, f^o XXVI).

en laz ray molendini de *sognaz*, 1438 (AEF., Terrier de Montagny, n^o 134, non fol.)

L'étude de la dispersion géographique du nom nous permettra toutefois de présenter une hypothèse sur l'origine de notre mot, puisque les formes anciennes, presque semblables à la forme moderne, ne nous apportent aucun élément intéressant. — Il existe en Savoie une commune

appelée *Sonnaz* : je ne serais pas étonné, sans cependant que j'en aie aucune preuve, que *Sonnaz* ait été le nom de la rivière, actuellement appelée le Tillet, affluent du lac du Bourget, qui aurait par la suite donné son nom à la localité qu'elle arrosait. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que dans le département de l'Isère coule la *Sonne*, qui se jette dans le Dolon, à très peu de distance de l'entrée de celui-ci dans le Rhône. Ce même département a encore le *Sonnant*, qui arrose la vallée d'Uriage; l'Indre, elle aussi, possède une *Sonne*, qui se perd dans l'Abloux (sud-ouest d'Argenton); et la Charente enfin a une rivière appelée la *Sonnette*, qui se jette dans le *Son* à Ventouse : et le *Son*, à son tour, se réunit à la Charente, près de Mouton.

Cette énumération de noms de rivières étroitement apparentés — il le semble du moins — nous ramène, toujours, à la moitié méridionale de la France, à cette partie de la France où un - m ' n - latin devient - n n -, alors que dans la partie septentrionale ce même groupe donne au contraire - m m -. Si nous consultons en effet la carte FEMME de l'*Atlas linguistique de la France*¹, nous constatons que le type latin *femina* a donné, quant au groupe - m ' n - trois résultats différents : la Gascogne d'une part a gardé le - m n -, mais d'autre part tout le sud de la France, depuis la Charente, par le nord de la Haute-Vienne, le sud de l'Indre, la Creuse, le milieu des départements de l'Allier et de la Nièvre, la frontière nord de la Côte-d'Or, le milieu de la Haute-Marne — il est à noter toutefois que la partie nord-est du département de Saône-et-Loire a des formes apparentées à *femme* —, le milieu de la Haute-Saône et le sud du territoire de Belfort, tout le sud a - n n -, alors que le nord a - m -.

C'est cette constatation précisément qui laisserait supposer que, peut-être, notre *Sonnaz*, comme les autres *Sonnaz*, *Sonne*, *Sonnette*, *Sonnant* de la partie sud de la

¹ J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France* carte n° 548.

France, représentent un *Sumina* primitif; et ce *Sumina* est justement le nom ancien de la *Somme*, qui coule dans le nord de la France. Holder¹ en effet, cite les formes *Somma*, *Sommina*, *Somna* dont il donne, entre autres, un exemple « *Somna fluvius* » datant de 662; et d'Arbois de Jubainville en parle aussi à diverses reprises².

Pour plus de sûreté, on peut faire ici une contre-épreuve. Si, en effet, les *Somme* ne sont localisées que dans la moitié septentrionale de la France, c'est-à-dire dans le domaine de $-m'n \rightarrow m$, comme nous avons constaté que les *Sonnaz* et les formes apparentées ne se trouvaient que dans l'aire où $-m'n \rightarrow -nn-$, l'hypothèse de *Sonnaz* < *Sumina* en sera fortifiée d'autant: or, nous trouvons, sans parler de la *Somme* qui se jette dans la Manche, une *Somme* dans le département de Saône-et-Loire, rivière qui se déverse dans la Loire, une *Somme-Soude* dans le département de la Marne, une *Petite-Somme*, appelée aussi *Sommelle*, ruisseau qui se perd dans la Somme, dans le département de l'Aisne et, peut-être, une *Somme* dans l'Ariège. La *Somme* du nord de la France, la *Petite-Somme* et la *Somme-Soude*, qui se trouvent en plein domaine de $-m'n \rightarrow m$, n'ont pas besoin d'explication. La *Somme* de Saône-et-Loire, par contre, semble être un témoin à charge contre notre hypothèse, puisqu'en effet, elle coule au sud de la frontière de $-m'n \rightarrow nn$. Mais on sait bien que les frontières des phénomènes phonétiques n'ont de loin pas, certes, une fixité absolue: et de même que nous avons dans l'Indre une *Sonne* dans le territoire de $-m'n \rightarrow m$, mais à quelques kilomètres seulement de la limite de

¹ Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. II, col. 1614.

² Cf. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, t. II, pp. 176, 181, 182 et 209. A la page 181, il cite comme donnant des formes anciennes de la Somme: Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. II, c. 9. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°. *Scriptorum rerum Merovingicarum*, t. I, p. 77, l. 41. Frédégaire, l. III, c. 9, *ibid.*, t. II, p. 95, l. 56. *Liber historiae Francorum*, c. 5; *ibid.*, p. 246, l. 5. *Monumenta Germaniae historica*, in-4°, *Auctorum Antiquissimorum*, t. IV, 2^{me} partie, p. 70, l. 14.

- m' n - > nn, il est facile d'expliquer la présence d'un *Somme* dans le territoire de - m' n - > nn ; sans doute ces territoires frontaliers présentaient-ils anciennement, l'autre phénomène, et sans doute ont-ils subi, plus tard, une influence contraire : l'Indre aura suivi la mode de Paris et d'Orléans, alors que la Saône-et-Loire aura reçu l'empreinte du parler lyonnais — tandis que maintenant, puisque j'ai remarqué plus haut qu'on disait *fàm* actuellement dans cette même Saône-et-Loire, c'est la mode de Paris qui a supplanté la mode de Lyon. — La question de la *Somme* du département de l'Ariège paraît, à première vue, plus difficile à résoudre : là, il ne saurait s'agir de variation de frontière phonétique. Mais la rivière en question s'appelle-t-elle vraiment *Somme*? C'est bien le nom que lui donne Joanne, dans son *Dictionnaire géographique... de la France*, Paris 1872, p. 2126. Mais dans une autre œuvre plus moderne et plus importante, le *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, Paris 1905, t.VII, p. 4705, il appelle la rivière qui nous occupe la *Sonne*, ou *Bruyante*. Lequel des deux noms, *Somme* ou *Sonne*, est-il usité? La balance penche en faveur de *Sonne* : mais si même *Somme* devait l'emporter, l'hypothèse de Sonnaz < S u - m i n a n'en serait pas sûrement ruinée, puisqu'il ne serait pas démontré que la *Somme* de l'Ariège a une origine identique à celle de la *Somme* du nord de la France.

(A suivre.)